

## تقنيات الترجمة وتعريب المصطلحات: روابط مُضمرة وفعالة

أ. م. د. ورد جبر حسن<sup>١</sup>

١- أستاذ مساعد للترجمة بقسم اللغة الفرنسية - كلية الآداب - جامعة دمشق. حاصل على دكتوراه بالترجمة من جامعة ليون الثانية بفرنسا.

[ward8.hassan@damascusuniversity.edu.sy](mailto:ward8.hassan@damascusuniversity.edu.sy)

### الملخص:

نحاول في هذه المقالة إثبات وجود روابط عضوية بين تقنيات الترجمة لدى فينيه وداربولنيه (كالترجمة الحرفية، والتفسير، والتكافؤ) من جهة، وتقنيات تعريب المصطلحات التخصصية (الاقتراس، الاشتقاق، المجاز، النحت) من جهة أخرى. تستند مقاربتنا إلى تجربتنا المتواضعة في الترجمة، إضافة إلى عدد من النظريات في هذا المجال. يتألف هذا البحث من قسمين. يتمثل القسم الأول بشرح الروابط بين مجموعتي تقنيات الترجمة المذكورتين أعلاه. ويتضمن القسم الثاني عدداً كبيراً من الأمثلة المشروحة التي من شأنها البرهنة على الروابط المذكورة قبل قليل.

الكلمات المفتاحية: الترجمة الحرفية، التفسير، التكافؤ، الاقتراس، الاشتقاق، المجاز، النحت، المصطلح التخصصي.

تاريخ الإيداع: ٢٠٢٤/٠١/٠٢

تاريخ القبول: ٢٠٢٤/٠٣/١٧



حقوق النشر: جامعة دمشق -

سورية، يحتفظ المؤلفون بحقوق

النشر بموجب الترخيص

CC BY-NC-SA 04

## Les Procédés de traduction et l'arabisation des termes: Liens implicites et efficaces

**Dr. Ward Jaber HASSAN<sup>1</sup>**

1- Maître-assistant de traduction au Département de Français, Faculté des Lettres, Université de Damas. Doctorat en traductologie obtenu à l'Université Lumière Lyon 2. [ward8.hassan@damascusuniversity.edu.sy](mailto:ward8.hassan@damascusuniversity.edu.sy)

### Résumé:

Nous essayons, dans cet article, de démontrer la présence de nombreux liens intrinsèques entre les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet (calque, explicitation, équivalence, etc.), d'une part, et les procédés d'arabisation des termes spécialisés (emprunt, dérivation, hypallage, forgerment) d'autre part. Notre approche est basée sur notre modeste expérience en traduction, ainsi que sur plusieurs théories de traduction. Cette recherche est faite de deux parties. La première partie consiste à expliquer les liens entre les deux ensembles de procédés de traduction susmentionnés. La deuxième partie contient une multitude d'exemples commentés, qui prouvent les liens que nous venons d'évoquer.

**Mots-clés:** Calque, Explicitation, Equivalence, Emprunt, Dérivation, Hypallage, Forgerment, Terme spécialisé.

Received: 02/01/2024

Accepted: 17/03/2024



**Copyright:** Damascus University- Syria, The authors retain the copyright under a CC BY- NC-SA

**Introduction:**

Essayant d'optimiser nos traductions, nous cherchons toujours à concevoir une méthode théorique susceptible de nous permettre d'organiser nos démarches pratiques. Par souci d'objectivité, nous n'alignons pas notre méthode sur une seule théorie de traduction; nous tentons plutôt de profiter des meilleurs côtés dans chaque approche théorique, tout en les adaptant aux circonstances professionnelles où nous pratiquons la traduction. En conséquence, de petites idées nouvelles résultent parfois de notre raisonnement théorique. Parmi ces idées récentes, il y a la possibilité d'identifier des liens entre les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet et les procédés d'arabisation des termes. Quelques exemples parus par hasard pendant notre travail nous ont suggéré cette idée. Puis, nous avons approfondi la recherche, aboutissant à un constat considérable, que nous avons trouvé digne de faire l'objet d'un article. Ce dernier va comprendre deux parties principales: l'une va être théorique, et l'autre pratique. Nous allons présenter, dans la partie théorique, sept procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet, avec des exemples à l'appui. Ensuite, nous allons préciser les procédés d'arabisation des termes, à l'aide de plusieurs exemples. Nous allons expliquer après les liens que nous avons relevés entre les deux séries de procédés de traduction que nous venons d'évoquer. Ces liens vont être illustrés dans la partie pratique, par l'intermédiaire d'une bonne quantité d'exemples que nous allons commenter en détail. L'enjeu essentiel de cet article va être de jeter la lumière sur des côtés intéressants, mais jusque-là inaperçus, dans les procédés d'arabisation des termes, ce qui pourrait fournir aux traducteurs de nouvelles pistes leur facilitant davantage la mise en œuvre des techniques de traduire les termes en arabe.

**1. Procédés de traduction et procédés d'arabisation:**

Nous allons faire un tour d'horizon des procédés de traduction qui nous intéressent chez Vinay et Darbelnet. Nous allons jeter la lumière ensuite sur les procédés d'arabisation des termes. Puis, nous allons expliquer largement les liens intrinsèques que nous avons identifiés entre les deux types de procédés. Or, nous préférons indiquer préalablement ce que nous voulons dire par «procédé».

**1.1. Le concept de procédé:**

Le Petit Robert présente différentes significations du mot «procédé», qui touchent à des usages variés et à des contextes multiples. Le mot «procédé» peut en effet être utilisé dans les domaines littéraire, didactique, technique, linguistique, etc., ayant dans chacun d'entre eux une signification spéciale. Celle qui nous concerne est la suivante: «Méthode employée pour parvenir à un certain résultat». Rey-Debove et al. (2008, 2029) Le dictionnaire met en exergue plusieurs exemples: procédé technique, procédé industriel, procédé de fabrication. Le Petit Robert ajoute que les usages du mot «procédé» ne sont pas concrets seulement, mais qu'ils peuvent également être abstraits. Un exemple significatif est cité là-dessus: procédés syntaxiques. Nous basant sur ces explications, nous signalons que le mot «procédé» désigne, dans notre contexte, une manière suivie par le traducteur dans le but de réexprimer en langue-cible le fond déjà exprimé en langue-source. Etant donné que les langues ont chacune son propre lexique, ses propres structures syntaxiques, ses propres emplois stylistiques et sa propre culture correspondante, un seul procédé de traduction ne suffit nullement pour faire passer le fond d'un texte de départ dans un texte d'arrivée. D'ailleurs, les auteurs et les traducteurs possèdent chacun ses propres préférences lexicales, syntaxiques et stylistiques. Par conséquent, chaque traducteur sélectionne les procédés de traduction qu'il trouve convenables aux circonstances où il travaille: fond et forme de l'original, logique de la langue-cible, culture du public-cible, fonction du texte-cible, etc. Cela signifie qu'il est peu probable de pouvoir cerner la totalité des procédés de traduction et de les généraliser à toutes les paires de langues, à tous les types de traduction (écrite, orale, audiovisuelle, automatique) et à tous les domaines du savoir (littérature, politique, économie, droit, médecine...). Nous allons toutefois nous limiter à deux ensembles de procédés de traduction: les uns sont identifiés par Vinay et Darbelnet, les autres portent notamment sur l'arabisation des termes.

## 1.2. Les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet:

Se fondant sur un immense corpus de textes français traduits en anglais et de textes anglais traduits en français, Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet identifient toute une série de procédés permettant de faire de la traduction écrite entre le français et l'anglais. Ces procédés touchent aussi bien à la traduction de textes littéraires qu'à la traduction de textes spécialisés (politiques, économiques, juridiques...). Ces procédés de traduction ne sont pas conçus par Vinay et Darbelnet. Ces derniers les déduisent plutôt de leur analyse d'une multitude de traductions faites soit par eux soit par d'autres traducteurs. Cela veut dire que l'originalité du travail de Vinay et Darbelnet consiste à illustrer théoriquement des techniques pratiquées spontanément en traduction écrite entre le français et l'anglais. Vinay et Darbelnet expliquent en détail ces procédés dans un livre intitulé *Stylistique comparée du français et de l'anglais: Méthode de traduction*. Les auteurs mettent l'accent particulièrement sur sept procédés: l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. Cependant, Vinay et Darbelnet jettent la lumière sur plusieurs autres procédés de traduction, démontrant leur importance avec des exemples à l'appui. Ces procédés supplémentaires sont l'amplification, le chassé-croisé, la compensation, la concentration, le découpage, le dépouillement, la dilution, l'économie, l'étoffement, l'explicitation, la généralisation, l'implication, la juxtaposition, la particularisation et la retraduction. Tous les procédés précédents sont traités par Vinay et Darbelnet à trois niveaux: le lexique (mots ordinaires et termes spécialisés), l'agencement (la structure de la phrase) et le message (le fond à réexprimer en langue d'arrivée). Bien que ces procédés soient censés permettre au traducteur de travailler méthodiquement, Vinay et Darbelnet soulignent qu'il ne s'agit pas de recettes sur mesure à suivre au pied de la lettre: chaque traducteur s'en inspire plutôt tout en les adaptant aux circonstances de son travail, précisent-ils. Vinay et al. (1977, 1) Au demeurant, nous pensons que les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet sont tellement importants qu'il est impossible de les limiter à une seule paire de langues (le français et l'anglais en l'occurrence). D'autres paires de langues sont certainement concernées, comme l'arabe et le français. Nous l'avons prouvé dans des études précédentes, et nous profitons sans cesse de ces procédés, comme beaucoup d'autres traducteurs, en traduisant des textes écrits entre l'arabe et le français. Au surplus, notre présent article est concerné notamment par sept procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet. Nous allons les définir ci-dessous, tout en les éclaircissant avec des exemples que nous allons mettre au point et traduire nous-même. Ces exemples vont être tous sur la traduction du français en arabe, parce que cet article porte essentiellement sur l'arabisation.

### 1.2.1. L'emprunt:

Il s'agit de prendre un mot à une langue, pour l'introduire dans une autre langue, conformément à ses propres caractères. Vinay et al. (1977,8) Par exemple, l'arabe a emprunté le mot «برلمان» au français. (حشيمه (٢٠٠١, ٨٥).

### 1.2.2. Le calque:

Ce procédé ne concerne pas des mots, mais plutôt des syntagmes, c'est-à-dire des groupes de mots dans une phrase. Le calque consiste à donner au syntagme de départ un équivalent ayant une structure semblable en langue d'arrivée. Vinay et al. (1977, 6) Prenons par exemple la tournure française suivante: «un coup franc». Cette expression sportive est formée d'un nom indéfini «un coup» et d'un adjectif qualificatif «franc». Il est possible de donner un équivalent arabe qui a une structure semblable: «ضربة حرة» sachant que «ضربة» est un nom indéfini (اسم نكرة) et que «حرة» est un adjectif qualificatif (صفة مُشَبَّهة باسم الفاعل على وزن فُعلة).

(مخير (www.mawdoo3.com)

### 1.2.3. La transposition:

La transposition porte sur la traduction d'un mot, en lui offrant un équivalent ayant une catégorie grammaticale différente en langue-cible (traduire un nom par un verbe, traduire un adjectif par un adverbe, etc.). Vinay et al. (1977, 16) Prenons la phrase suivante: «Les étoiles étincellent au ciel noir». Le verbe «étincellent», qui est conjugué à l'indicatif présent, peut être traduit par un verbe arabe conjugué au présent (المضارع): «تتألأأ». La phrase arabe est donc: «تتألأأ النجوم في السماء السوداء». Mais, il est possible également de

choisir la transposition, en traduisant l'indicatif présent «étincellent» par le participe présent (اسم الفاعل) «النجوم مُتألئة في السماء السوداء». La phrase arabe devient alors: «النجوم مُتألئة في السماء السوداء» (الفرخ ١٩٩٦، ٤٠٥-٤٠٦). «مُتألئة».

#### 1.2.4. La modulation:

Vinay et Darbelnet font la distinction entre deux types de modulation: la modulation lexicale et la modulation syntaxique. La modulation lexicale consiste à réexprimer une idée en langue-cible sous un angle différent de celui sous lequel elle est exprimée en langue-source. Vinay et al. (1977, 88-90) Prenons à titre d'exemple «la grève de la faim», expression traduite en arabe par «الإضراب عن الطعام». Les deux signifiants expriment le même signifié, mais de deux points de vue différents. En effet, le terme français évoque directement le moyen de l'action, qui est la faim. Au contraire, le moyen de l'action est mentionné indirectement par le terme arabe, qui le laisse plutôt entendre en indiquant la manière d'agir: il s'agit de cesser de se nourrir. Quant à la modulation syntaxique, elle porte sur la manière de structurer le signifiant d'arrivée: les éléments qui le construisent sont des équivalents directs de ceux qui forment le signifiant de départ, mais les éléments du signifiant-cible suivent un ordre différent de celui suivi par les éléments du signifiant-source. Cette différence d'ordre est attribuée évidemment aux divergences qui existent entre les langues sur les plans syntaxique et stylistique. Vinay et al. (1977, 88-90) Mettons en exergue le terme «smartphone», que le français a emprunté à l'anglais. Son équivalent arabe est: «الهاتف الذكي». Chacun de ces deux termes français et arabe est composé de deux éléments: le terme français contient «smart» et «phone», alors que le terme arabe comprend «الهاتف» et «الذكي». Chaque élément, dans le terme arabe, équivaut directement à un élément dans le terme français: «الهاتف» équivaut à «phone»; «الذكي» équivaut à «smart». Nonobstant, l'ordre des éléments formant le terme arabe est différent de l'ordre des éléments construisant le terme français: «الهاتف» vient au début du terme arabe, tandis que son équivalent «phone» est situé à la fin du terme français; «الذكي» termine le terme arabe, contrairement à son équivalent «smart» avec lequel le terme français commence. Cette différence d'ordre est justifiée par l'une des différences syntaxiques entre l'arabe et le français. En effet, l'adjectif épithète suit toujours le nom qualifié en arabe. (الفرخ ١٩٩٦، ٣٥٥) Cela explique le fait de placer l'adjectif «الذكي» après le nom qualifié «الهاتف». Par contre, l'adjectif épithète peut être soit avant soit après le nom qualifié en français. Ce dernier a donc emprunté le terme anglais tel quel, laissant le préfixe adjectival «smart» avant le nom «phone». Du moins, «smartphone» et «الهاتف الذكي» désignent-ils le même signifié.

#### 1.2.5. L'étoffement:

Il s'agit d'ajouter au signifiant d'arrivée des mots qui n'ont pas d'équivalent dans le texte de départ, sans pour autant changer le signifié. Le but est de rendre le style de la traduction normal en langue-cible. Vinay et al. (1977, 9) Par exemple: «Le séisme a rasé la ville.» → «أزال الزلزال المدينة عن الوجود». Nous avons étoffé la traduction arabe en ajoutant l'expression «عن الوجود»- qui n'a aucun équivalent direct dans la phrase française- afin que le style paraisse normal aux lecteurs arabophones. Pourtant, le fond est tout à fait le même, aussi bien en français qu'en arabe.

#### 1.2.6. L'explicitation:

Ce procédé consiste à clarifier en langue d'arrivée les côtés qui risquent de paraître ambigus aux lecteurs de la traduction, en raison des différences culturelles entre les peuples. Vinay et al. (1977, 9) Par exemple, traduire «le 8 mai» par «٨ أيار (ذكرى انتصار الحلفاء في الحرب العالمية الثانية)». L'expression française peut être facilement comprise par un lecteur français, car elle désigne une fête nationale en France. Or, ce n'est pas

forcément le cas d'un lecteur arabe, surtout s'il ignore l'histoire de la France. Voilà pourquoi nous explicitons la traduction entre parenthèses. La question qui se pose maintenant est la suivante: quelle est la différence entre l'étoffement et l'explicitation? La différence entre les deux procédés émane de l'objectif de chacun d'entre eux: si l'étoffement vise à rendre le style normal en langue-cible, l'explicitation cherche à éliminer toute ambiguïté dans l'esprit du lecteur d'arrivée.

### 1.2.7. L'équivalence:

Il s'agit de réexprimer un signifié avec un signifiant-cible entièrement différent du signifiant-source. Autrement dit, le traducteur choisit, en langue d'arrivée, des mots n'ayant aucun équivalent direct dans le texte de départ; pourtant, le sens est le même dans l'original et dans la traduction. Ce procédé est particulièrement efficace, lorsqu'une même notion est exprimée différemment par deux langues, vu les divergences culturelles entre les peuples. Vinay et al. (1977, 8-9) Citons comme exemple le proverbe français: «Qui se ressemble s'assemble». Son équivalent arabe est: «إِنَّ الطَّيْرَ عَلَى أَشْكَالِهَا تَقَعُ». Nous arabisons le proverbe français, en utilisant un proverbe arabe illustrant la même idée avec des mots n'ayant aucun équivalent direct dans l'original.

En somme, les procédés de traduction susmentionnés portent sur la traduction d'un mot ordinaire, d'un terme spécialisé ou d'une phrase. Les exemples cités plus haut démontrent la possibilité d'adapter ces procédés à la combinaison linguistique (Fr/Ar). Nous allons passer ci-après à une autre série de procédés de traduction dédiés en particulier à l'arabisation des termes spécialisés.

### 1.3. Les procédés d'arabisation des termes:

Avant de préciser les procédés d'arabisation des termes, nous préférons indiquer ce que nous entendons par «terme».

#### 1.3.1. Le concept de terme:

Selon Le Petit Robert, le mot «terme» a une dizaine de significations dont nous retenons la suivante: «Mot appartenant à un vocabulaire spécial, qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune.» Rey-Debove et al. (2008, 2534) Le dictionnaire met en exergue plusieurs exemples: terme technique, terme scientifique, terme philosophique, terme didactique, terme judiciaire, termes du commerce international. Au vu de ce qui précède, nous signalons qu'un terme est un mot exprimant une notion spécialisée dans un domaine quelconque (politique, militaire, juridique, économique, médical...). Par voie de conséquence, la marge de manœuvre dont le traducteur dispose n'est pas grande, quand il a à traduire un terme spécialisé: il ne peut pas choisir n'importe quel signifiant en langue-cible. Le traducteur est plutôt censé chercher un équivalent exact dans la nomenclature terminologique en langue d'arrivée. S'il n'en trouve pas, il devra créer un néologisme équivalent au terme-source, conformément au génie et à la logique de la langue-cible, ainsi qu'à la fonction que la traduction doit remplir auprès du public d'arrivée. L'arabe met à la disposition du traducteur quatre procédés consacrés à l'arabisation des termes spécialisés, quelle que soit la langue de départ. Nous allons les présenter, avec des exemples à l'appui, nous référant à chaque fois à un livre publié chez l'Union des Ecrivains Arabes, écrit par سالم العيسى et intitulé *الترجمة في خدمة الثقافة الجماهيرية: تاريخها-تطورها*.

#### 1.3.2. L'emprunt التعريب أو الاقتباس أو الاقتراض:

Il s'agit de prononcer un mot étranger en arabe, c'est-à-dire de l'introduire en arabe avec des caractères arabes et selon la prononciation arabe. Beaucoup d'exemples peuvent être cités à ce propos. En effet, les Arabes ont emprunté plusieurs mots persans: «الإبريق، السَّنْدُس، الدِّيَباج، النَّرْجِس.. الخ». Les Arabes ont en outre emprunté les mots indiens suivants: «الفلفل، القرنفل، الكافور، الشَّطْرَنْج.. الخ». Ils ont emprunté aussi des mots grecs: «الكنيسة، الترياق.. الخ». Les Arabes ont de plus emprunté certains mots syriaques: «المسيح، الكهنوت، الناقوس، الفدان، النَّورج، الناطور.. الخ

fonder l'emprunt sur les schèmes arabes. Par exemple, «ناقوس» et «ناطور» sont des mots arabes empruntés au syriaque sur le schème «فاعول» (العيسى ١٩٩٩، ٨٩-٩٠).

### 1.3.3. La dérivation الاشتقاق:

Ce procédé consiste à dériver un mot d'un autre, à condition qu'il y ait une coïncidence de forme et de fond entre les deux. On dérive de l'infinitif (المصدر) un verbe brut (فعلٌ مُجَرَّدٌ), puis on peut ajouter des préfixes, des infixes ou des suffixes, ce qui donne des verbes transposés (أفعالٌ مَزِيدَةٌ). A partir de ces deux types de verbes, il est possible également de dériver le participe présent (اسمُ الفاعِلِ), le participe passé (اسمُ المَفْعُولِ), l'adjectif qualificatif (مُبَالَغَةٌ اسمٌ), le superlatif (اسمُ التَّضْيِيلِ), le participe présent souligné (مُبَالَغَةٌ اسمٌ), les noms de lieu et de temps (اسما المكان والزمان) et le nom de moyen (اسمُ الآلة). Nous signalons que la traduction des termes grammaticaux arabes que nous venons d'évoquer, a été faite par nous. Citons les exemples suivants:

عَلِمَ (مصدر) ← عَلِمَ (فعلٌ مُجَرَّدٌ)، عَلِيمٌ (صفةٌ مُشَبَّهَةٌ باسمِ الفاعِلِ)، أَعْلَمُ (اسمٌ تَضْيِيلٌ)، عَلَامَةٌ (مُبَالَغَةٌ اسمِ الفاعِلِ).

Tous les dérivés marqués plus haut sont homogènes avec l'infinitif sur les plans de la forme (le même radical: العين واللام والميم) et du fond (le même thème: le savoir). Par ailleurs, les noms concrets (أسماء الذات) (التي تدل على أشياء محسوسة) servent aussi de base à la dérivation. Exemples:

"أفلس" من "الفلس"، "ذهب" من "الذهب"، "أبحر" من "البحر"، "فهرس" من "الفهرس"، "بنتن" من "البستان".

Selon les calculs, il est possible de dériver deux cents mots d'un seul infinitif ou d'un seul nom concret. Cela signifie que la dérivation est le procédé d'arabisation le plus utilisé. (العيسى ١٩٩٩، ٨٧-٨٨).

### 1.3.4. L'hypallage المجاز:

Il s'agit de donner à un mot un nouveau sens différent de celui qu'il possède initialement. Par exemple, le mot «العلة» signifiait à l'origine une maladie. Mais en arabisant la philosophie grecque à l'époque abbasside, les Arabes ont ajouté au mot «العلة» une deuxième signification: la raison pour laquelle quelque chose existe. De même, le mot «مدمرة» désignait au départ un être vivant ou un objet qui étaient féminins et destructifs. Or, en arabisant les terminologies militaires contemporaines française et anglaise, les Arabes ont fourni à «مدمرة» une signification supplémentaire: un bâtiment de guerre destiné à détruire les bateaux de guerre ennemis. (العيسى ١٩٩٩، ٨٨-٨٩).

### 1.3.5. Le forgerment النحت:

Le forgerment est la création d'un mot à partir de plusieurs autres mots, à condition qu'il y ait une coïncidence de forme et de fond entre le néologisme et les mots originaux. Par exemple, le terme «كهرحراري» est forgé de deux mots: «كهربائي» et «حراري», sachant que le mot forgé est homogène avec les mots originaux au niveau de la forme (il contient leurs lettres les plus importantes) et au niveau du fond (le mot forgé exprime un fond commun au fond des mots originaux: l'électricité et la chaleur). (العيسى ١٩٩٩، ٨٩).

En bref, les quatre procédés expliqués ci-dessus sont des façons pratiques de former de nouveaux termes spécialisés en arabe. Selon العيسى ils servent à enrichir la langue arabe dès l'époque préislamique (١٩٩٩، )

٨٩). Nous allons essayer ci-dessous de mettre en évidence de nombreux liens entre eux, d'une part, et les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet, d'autre part.

#### **1.4. Liens intrinsèques entre P.T. et P.A.T.:**

Pour plus de simplicité, nous allons désormais désigner les procédés de traduction selon Vinay et Darbelnet par le sigle (P.T.), et les procédés d'arabisation des termes par le sigle (P.A.T.). Certes, plusieurs différences existent entre les deux séries de procédés. En effet, les P.T. touchent initialement la traduction entre le français et l'anglais, tandis que les P.A.T. concernent la traduction vers l'arabe quelle que soit la langue de départ. De plus, les P.T. ne se limitent pas à la traduction des termes spécialisés, mais ils portent également sur la traduction des mots ordinaires et des phrases. Toutefois, les P.A.T. sont essentiellement consacrés à l'arabisation des termes spécialisés. Pourtant, deux points communs entre les P.T. et les P.A.T. sont indéniables. D'un côté, la traduction des termes spécialisés est un enjeu commun aux deux séries. D'un autre côté, la possibilité d'étendre les P.T. à d'autres paires de langues, comme le français et l'arabe, a été prouvée plus haut. Ces deux points communs peuvent être un point de départ pour explorer des liens étroits entre les P.T. et les P.A.T. Pour ce faire, nous allons nous inspirer de notre modeste expérience en traduction spécialisée, ainsi que de plusieurs théories de traduction, notamment les théories inférentielles, les théories linguistiques et la théorie du Skopos. Fondées sur les sciences cognitives afin d'analyser le fonctionnement du cerveau du traducteur pendant qu'il traduit, les théories inférentielles vont nous aider à retracer le chemin suivi par le traducteur lorsqu'il arabise des termes spécialisés. En outre, les théories linguistiques vont nous permettre d'identifier les manières dont le traducteur fait ses choix linguistiques en arabisant des termes spécialisés. Par surcroît, la théorie du Skopos va nous donner la possibilité de montrer comment le traducteur adapte ses choix linguistiques à la fonction qu'il est censé remplir auprès du lecteur auquel le terme arabisé est adressé. Commençons par les théories inférentielles qui distinguent deux étapes principales dans le processus de traduction: la compréhension du texte-source et la construction du texte-cible. Durieux (<http://lisa.revues.org>) Cela nous permet de penser que le traducteur passe par deux étapes principales quand il a à arabiser un terme spécialisé: la compréhension du terme-source et la construction du terme-cible. Nous inspirant de notre propre expérience et des indications offertes par les théories inférentielles à propos de la compréhension du texte-source et de la construction du texte-cible, nous allons essayer de préciser les démarches faites par le traducteur pour comprendre le terme-source et pour construire un terme équivalent en arabe.

##### **1.4.1. La compréhension du terme-source:**

Nous pensons que pour comprendre le fond du terme-source, le traducteur a besoin de mobiliser deux types de connaissances dans son cerveau. Le premier type concerne les connaissances linguistiques du traducteur en langue de départ. Plusieurs sources peuvent lui permettre d'y parvenir. La principale source est la mémoire du traducteur, dans laquelle sont stockées des connaissances lexicales, terminologiques, syntaxiques et stylistiques en langue de départ. Plus cette mémoire est riche, plus elle fournit au traducteur les connaissances linguistiques dont il a besoin afin de comprendre le terme-source. Par ailleurs, le traducteur peut se référer à des dictionnaires unilingues spécialisés, c'est-à-dire consacrés à la terminologie du domaine de spécialité dont relève le texte de départ. Notons que les dictionnaires unilingues généraux et les sites Internet fiables sont susceptibles de donner au traducteur des explications linguistiques nécessaires à son travail. De surcroît, le contexte textuel est particulièrement utile, car il montre au traducteur quel usage l'auteur a voulu faire du terme en question. Ajoutons que les terminologues sont à leur tour capables de fournir au traducteur les précisions linguistiques qu'il cherche à propos du terme-source, à condition que le traducteur pose aux terminologues des questions claires et qu'il leur indique bien le contexte textuel. Nous signalons que les connaissances linguistiques qui intéressent le traducteur en langue-source, sont la catégorie grammaticale du terme, sa racine, les éventuels ajouts (préfixe, infixé, suffixe), son genre, son nombre, sa variabilité ou son invariabilité en genre et en nombre, ses différents usages et ses éventuels changements morphologiques selon ses usages. Néanmoins, tous ces détails linguistiques ne touchent qu'au signifiant en langue de départ. Cela veut dire qu'en dépit de leur importance, ils ne suffisent pas pour saisir le fond du terme-source. Par conséquent, il est nécessaire que le traducteur mobilise aussi un autre type de

connaissances, qui portent notamment sur le signifié. Autrement dit, il s'agit de connaissances thématiques liées au domaine de spécialité auquel le terme de départ appartient. Là également, le traducteur dispose de plusieurs sources. Premièrement, il y a sa mémoire où sont retenues des informations concernant le sujet dont traite le texte de départ. Plus ces informations sont nombreuses, plus elles servent à cerner le fond du terme-source. Nonobstant, elles risquent fréquemment d'être insuffisantes, surtout si le traducteur n'est pas spécialisé dans le domaine dont le terme-source relève. Dans un tel cas, la curiosité du traducteur peut l'aider à combler les lacunes dans son bagage thématique. Comment? Il y a deux possibilités: soit le traducteur cherche davantage de précisions thématiques dans une référence spécialisée (livre, revue spécialisée, site Internet fiable, etc.), soit il contacte un expert dans le domaine en question et il dit exactement de quoi il a besoin et la raison pour laquelle il cherche de telles informations. De toute manière, quoi que les précisions thématiques obtenues par le traducteur soient importantes, elles ne suffisent pas pour comprendre le fond du terme-source. Nous estimons que le traducteur doit en réalité conjuguer les résultats de la mobilisation de ses connaissances linguistiques en langue de départ et ceux de la mobilisation de ses connaissances thématiques, afin de bien comprendre le lien entre le signifiant et le signifié du terme-source. De quelle façon? Il est important que le traducteur lie les informations thématiques qu'il a obtenues à la catégorie grammaticale du terme-source, aux préfixe, infixes ou suffixes qui y sont éventuellement ajoutés, à son genre, à son nombre, à son usage et à sa morphologie dans le contexte concerné. Alors, le traducteur aboutit à se rendre compte du sens du terme-source. Là, il peut passer à la deuxième étape qui est l'arabisation.

#### 1.4.2. La construction du terme-cible:

Réexprimer le fond du terme-source en arabe nécessite à son tour une mobilisation des connaissances linguistiques chez le traducteur. Or, celles-ci sont en arabe cette fois. Evidemment, la mémoire du traducteur est sa principale référence. Plus son contenu est abondant, plus le traducteur a des chances d'y trouver un terme arabe équivalent au terme-source. Sinon, le traducteur se référera à des dictionnaires bilingues spécialisés, à des dictionnaires bilingues généraux d'une bonne qualité, à des livres portant sur l'arabisation ou à des sites électroniques fiables, afin d'y chercher l'équivalent arabe convenable. Un linguiste arabophone est également capable d'offrir le terme-cible au traducteur, à condition que ce dernier lui indique nettement le concept exprimé par le terme-source et le contexte où il est utilisé. Cela veut dire que même quand le traducteur se sert de sa propre mémoire, d'un dictionnaire bilingue, d'un livre sur l'arabisation ou d'un site Internet, il a besoin de ses connaissances thématiques évoquées plus haut, pour voir quel est le terme arabe qui a le même usage et qui exprime le même concept que le terme-source, d'autant que les dictionnaires bilingues donnent fréquemment, pour un même terme étranger, plusieurs équivalents arabes, dont chacun correspond à un usage différent. Pourtant, il est possible que le traducteur ne trouve aucun terme arabe correspondant au terme étranger, car celui-ci n'a pas encore été arabisé, surtout s'il s'agit d'un néologisme en langue étrangère. Alors, le traducteur essaye de créer un terme arabe équivalent. Pour ce faire, il est nécessaire de choisir préalablement un ou plusieurs P.A.T. convenables. Bien entendu, il n'y a pas une règle exacte selon laquelle il faut choisir parmi les P.A.T. Cela dépend plutôt de plusieurs critères:

- la présence de termes arabes indiquant éventuellement des signifiés proches du signifié exprimé par le terme-source; dans un tel cas, le traducteur peut penser à la dérivation ou au forgerment
- l'éventuelle possibilité d'imaginer une comparaison entre le signifié indiqué par le terme-source et le signifié représenté par un terme arabe déjà utilisé par les arabophones; là, l'hypallage est susceptible d'attirer l'attention du traducteur
- les éventuelles affinités de la langue de départ avec la langue arabe aux niveaux phonétique, lexical, terminologique, syntaxique, morphologique et stylistique; plus ces affinités sont grandes, plus il est possible de penser à l'emprunt, surtout lorsque les autres P.A.T. s'avèrent moins adéquats à l'arabisation du terme-source concerné.

Ensuite, le traducteur construit le terme-cible, tout en tenant compte de trois éléments, pensons-nous. Le premier, c'est le génie de la langue arabe, c'est-à-dire la manière dont les arabophones conçoivent normalement la réalité. Autrement dit, il s'agit de la culture arabe qui influe sur la façon dont les arabophones réfléchissent à la vie. Le deuxième élément à prendre en compte lors de la création du terme-cible, c'est la

logique de la langue arabe, c'est-à-dire les usages linguistiques les plus fréquents en arabe, notamment dans le domaine de spécialité auquel appartiendra le futur terme-cible. Cependant, les deux éléments précédents ne suffisent pas, malgré leur grande importance. Il est utile de s'intéresser aussi à la fonction que le futur terme-cible devra remplir auprès des lecteurs-cibles. Plusieurs questions méritent donc d'attirer l'attention du traducteur: pourquoi construire le terme-cible? (faire connaître un nouveau concept aux lecteurs arabes? remplacer un emprunt jugé excessif par un nouveau terme arabe qui serait mieux reçu par les arabophones? etc.) pour qui construire le terme-cible? (pour les lecteurs d'un pays arabe déterminé ou pour l'ensemble des pays arabes? pour des spécialistes ou pour un public non spécialisé dans le domaine dont relèvera le futur terme-cible?) dans quel contexte le terme-cible sera publié? (dans un livre, dans un article ou dans un dictionnaire?) Le respect du génie et de la logique de la langue arabe, ainsi que de la fonction du terme-cible mène indubitablement le traducteur à joindre au(x) P.A.T. choisi(s) un ou plusieurs P.T. en raison de la grande importance qu'ils revêtent à ce stade. En effet, l'emprunt (P.T.) est susceptible d'évoquer un concept lié intrinsèquement à la culture-source, fût-il spécialisé. En outre, l'emprunt (P.T.) permettra au traducteur de gagner du temps si la langue de départ est proche de la langue arabe de par ses structures et de par la culture correspondante. Pourtant, l'emprunt (P.T.) reste un pis-aller, tout comme l'emprunt (P.A.T.), car ils sont les procédés les moins adaptés au génie et à la logique de la langue arabe. A propos du calque, il dépend essentiellement des affinités linguistiques, mais aussi des affinités culturelles de la langue-source avec la langue arabe. Quand il est faisable, il simplifie le travail du traducteur et montre de plus près comment le concept est conçu en langue-source. Quant à la transposition, elle élargit la marge de manœuvre pour le traducteur, et elle lui donne la possibilité de présenter le terme-cible dans un style normal, qui ne choque pas les lecteurs arabophones. De même, la modulation, qu'elle soit lexicale ou syntaxique, permet au traducteur de créer un terme conforme aussi bien au génie et à la logique de la langue arabe qu'à la fonction de la traduction. L'étoffement, lui aussi, donne la possibilité de respecter les normes stylistiques arabes, d'autant plus que la langue arabe préfère la précision, contrairement à d'autres langues qui optent pour la concision, laissant le lecteur interroger le contexte pour saisir le fond. L'explicitation sert, de son côté, à clarifier les détails qui risquent de paraître ambigus aux lecteurs arabophones, encore qu'ils soient évidents pour les lecteurs étrangers. L'apport de l'explicitation est considérable à cet égard, d'autant que la mentalité arabe préfère la clarté et la précision. Celles-ci et toutes les autres normes stylistiques et culturelles arabes peuvent également être prises en compte, par l'intermédiaire de l'équivalence, en particulier lorsque le concept étranger est exprimé en langue-source d'une manière très éloignée des normes linguistiques et culturelles arabes. Ainsi, les P.T. et les P.A.T. sont compatibles les uns avec les autres, et ils sont capables de contribuer ensemble à arabiser les termes spécialisés. Les exemples qui vont être cités ci-dessous vont le démontrer.

## **2. Illustration pratique des liens entre P.T. et P.A.T.:**

Nous allons préciser ci-après la relation entre chacun des P.T. qui nous intéressent, d'une part, et chacun des P.A.T. d'autre part, à l'aide d'un exemple commenté. Les traductions arabes qui vont être marquées ont été soit faites par nous, soit extraites de dictionnaires unilingues, d'un dictionnaire bilingue, d'un livre de traductologie ou de sites électroniques fiables.

### **2.1. Emprunt (P.T.) et P.A.T.:**

Les exemples ci-dessous vont prouver que l'emprunt (P.T.) peut être joint aux quatre P.A.T.

#### **2.1.1. Emprunt (P.T.) et emprunt (P.A.T.):**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la langue arabe a emprunté beaucoup de mots à plusieurs langues. Nous avons déjà cité des exemples à ce propos. D'autres exemples vont également être donnés. L'arabe a emprunté au grec «الفلسفة، السفسطة، الباتالوجيا». De plus, beaucoup de mots persans sont entrés en arabe, tels «العنبر، المنبر، الفيروز، السوسن». Des mots éthiopiens ont également été empruntés par l'arabe, comme «التابوت العيسى». Chacun des mots que nous venons d'évoquer a été pris à la langue d'origine et introduit en langue arabe avec des caractères arabes et selon la prononciation arabe. Cela correspond, en

même temps, à l'emprunt tel qu'il est expliqué par Vinay et Darbelnet et tel qu'il est défini en tant que procédé d'arabisation des termes.

### 2.1.2. Emprunt (P.T.) et dérivation:

La langue arabe a emprunté à la langue grecque le nom concret «رُنَّار». Puis, l'arabe en a dérivé le verbe «رَنَّرَ» qui signifie ceinturer ou entourer d'une ceinture. (٦٢٤، ٢٠٠١) حشيمه Cela veut dire que l'arabe s'est basé sur l'emprunt (en tant que P.T. et en tant que P.A.T.) et sur la dérivation (en tant que P.A.T.) pour aboutir au verbe «رَنَّرَ».

### 2.1.3. Emprunt (P.T.) et hypallage:

La langue arabe a emprunté au grec «إسْفنج» qui désigne un animal marin. Après, l'arabe a donné à ce mot emprunté un nouveau sens: objet mou qui sert à laver. (٢٥، ٢٠٠١) حشيمه Donc, la langue arabe s'est servie de l'emprunt (en tant que P.T. et P.A.T.) et de l'hypallage (en tant que P.A.T.) afin d'exprimer un nouveau signifié.

### 2.1.4. Emprunt (P.T.) et forgerment:

Ayant emprunté le terme persan «كهرباء» et le terme latin «مغناطيس», la langue arabe en a forgé le terme «كهرطيسي» qui signifie «électromagnétique». (١٣٥٠ و ١٢٥٤، ٢٠٠١) حشيمه Alors, l'emprunt (en tant que P.T. et P.A.T.) et le forgerment (en tant que P.A.T.) ont servi à créer un nouveau terme en arabe.

## 2.2. Calque et P.A.T.:

Le calque est susceptible d'être joint à trois P.A.T.: la dérivation, l'hypallage et le forgerment. Prouvons-le.

### 2.2.1. Calque et dérivation:

Reprenons l'exemple que nous avons donné sur le calque dans la première partie de notre article: «un coup franc= ضربة حرة». Nous avons signalé que les deux expressions ont une même structure: un nom indéfini «un coup/ضربة» suivi d'un adjectif «franc/حرة». Nous ajoutons que ce calque est accompagné d'une dérivation. En effet, le mot «حرة» est un dérivé, et plus précisément un adjectif qualificatif (صفة مُشَبَّهة باسم الفاعل على وزن ) مخيير ([www.mawdoo3.com](http://www.mawdoo3.com)). (فُعْلة

### 2.2.2. Calque et hypallage:

«Langue de chien» est un terme français désignant une plante. Guellier ([www.jardinage.lemonde.fr](http://www.jardinage.lemonde.fr)) Son équivalent arabe est «لسانُ كَلْب» (١٢٨٢، ٢٠٠١) حشيمه Les deux termes possèdent la même structure: le terme français est composé d'un nom «langue» et d'un complément du nom «de chien»; le terme arabe est fait d'un nom «لسان» suivi d'un complément du nom (المضاف إليه 'كَلْب'). Alors, quand on utilise ce terme arabe pour traduire le terme français marqué plus haut, on fait du calque. Mais, il y a deux hypallages aussi: les mots «لسان»- qui signifie initialement un organe dans la bouche de l'homme et de plusieurs animaux- et «كَلْب»- qui désigne à l'origine un animal- obtiennent un nouveau sens lorsqu'ils sont joints ensemble dans un contexte botanique. Cela veut dire que le calque et l'hypallage sont réunis dans cet exemple.

### 2.2.3. Calque et forgerment:

«Non-être» est un terme philosophique français formé du préfixe «non» et du nom «être». Son équivalent arabe a la même structure: le préfixe «لا النافية» et le nom «وجود»: «لا وجود». Abdel-Nour et al. (1989, 702) Donc, c'est un calque. Mais, le terme arabe est forgé de deux mots: «لا النافية» et «وجود». En conséquence, le calque est joint au forgerment dans cet exemple.

### 2.3. Transposition et P.A.T.:

La transposition, elle aussi, a des liens avec trois P.A.T.: la dérivation, l'hypallage et le forgeage. Nous allons les démontrer.

#### 2.3.1. Transposition et dérivation:

«Imprimante» est un nom commun français ayant deux équivalents arabes: «طابعة» et «مُعْطِيَة». Abdel-Nour et al. (1989, 540) Nonobstant, les deux termes arabes ne sont pas des noms communs (اسمان جامدان), mais plutôt des participes présents (اسما فاعلين). Autrement dit, le terme français a, en arabe, deux équivalents relevant d'une catégorie grammaticale différente. Alors, il s'agit d'une transposition. En outre, étant des participes présents (اسما فاعلين), les termes «طابعة» et «مُعْطِيَة» sont des dérivés: le premier est dérivé du verbe «طَبَعَ» et le deuxième du verbe «أعطى». (٤٠٦-٤٠٥, ١٩٩٦) الفرخ Donc, il y a aussi une dérivation.

#### 2.3.2. Transposition et hypallage:

«Voiture» est un nom commun français traduit en arabe par «سَيَّارَة». Or, cet équivalent arabe n'est pas un nom commun (اسم جامد); il est plutôt un nom de moyen (اسم آلة على وزن "فَعَالَة"). (٤١٩, ١٩٩٦) الفرخ Cela veut dire que le mot «voiture» a, en arabe, un équivalent appartenant à une catégorie grammaticale qui n'existe pas en français. C'est une transposition. Cette dernière est jointe à l'hypallage. En effet, le mot «سَيَّارَة» désignait à l'origine une caravane «قافلة». Mais, il a acquis plus tard un sens supplémentaire: moyen de transport motorisé. ([www.almaany.com](http://www.almaany.com)) المعاني.

#### 2.3.3. Transposition et forgeage:

Le terme français «afro-asiatique» est un adjectif qualificatif et un nom commun. Dans un cas comme dans l'autre, son équivalent arabe «أفروآسيوي» est plutôt un nom commun (اسم جامد) qui se termine par le suffixe (ياء) (النسبة). (٣٩٠, ١٩٩٦) الفرخ Alors, il y a une transposition quand «afro-asiatique» est arabisé en tant qu'adjectif. Cette transposition est jointe au forgeage, car le terme arabe est forgé de deux mots: «أفريقي» et «آسيوي».

### 2.4. Modulation et P.A.T.:

Nous avons trouvé, dans les exemples que nous avons réunis, que la modulation est jointe, à son tour, à trois P.A.T.: la dérivation, l'hypallage et le forgeage. Nous allons le préciser.

#### 2.4.1. Modulation et dérivation:

Revenons à l'exemple que nous avons mis afin d'expliquer la modulation syntaxique dans la première partie de cet article: «smartphone=الهاتفُ الذكي». Cette modulation est accompagnée d'une double dérivation. D'un côté, le mot «الهاتف» est un participe présent (اسم فاعل) dérivé du verbe «هَتَفَ». (٤٠٦-٤٠٥, ١٩٩٦) الفرخ D'un autre côté, le mot «الذكي» est un adjectif qualificatif (صفة مُشَبَّهَةٌ باسم الفاعل) dérivé du verbe «ذكَى». ([www.almaany.com](http://www.almaany.com)) المعاني.

#### 2.4.2. Modulation et hypallage:

Reprenons aussi l'exemple avec lequel nous avons expliqué la modulation lexicale dans la première partie de cet article: «grève de la faim=إضرابٌ عن الطعام». Cette modulation va de pair avec l'hypallage. En effet, le mot «إضراب» signifie, à l'origine, cesser de faire quelque chose. De plus, le mot «الطعام» désigne, au départ,

la nourriture. Mais, réunis dans un même terme, les mots «إضراب» et «الطعام» reçoivent un nouveau sens: cesser de manger.

### 2.4.3. Modulation et forgeage:

Le terme «aérospatiale» est un nom féminin indiquant, en français, l'industrie qui touche aux domaines de l'aéronautique et de l'espace. Rey-Debove et al. (2008, 40) La presse arabophone, comme par exemple le site électronique الميادين نت ([www.almayadeen.net](http://www.almayadeen.net)), désigne le même signifié par le terme suivant: «الصناعاتُ الجوفضائية». Ce dernier est pluriel, contrairement au terme français qui est singulier. Les Français considèrent le signifié en tant qu'une seule activité industrielle, tandis que les Arabes le voient plutôt comme un ensemble d'activités industrielles, en raison des multiples produits qui en sont issus: avions, fusées, vaisseaux spatiaux... Cette différence de points de vue entre le français et l'arabe relève de la modulation lexicale. Par surcroît, le mot «الجوفضائية» est forgé de «الجوية» et «الفضائية». Alors, il y a modulation et forgeage. Mais, ce n'est pas tout: cet exemple va être repris quand nous allons expliquer le lien entre l'explicitation et le forgeage.

### 2.5. Etoffement, dérivation, hypallage et forgeage:

L'étoffement est, lui aussi, adaptable à trois P.A.T.: la dérivation, l'hypallage et le forgeage. Expliquons-le à l'aide d'un seul exemple. «Hydravion» est un terme indiquant, en français, un moyen de transport capable de naviguer en l'air et sur l'eau. Rey-Debove et al. (2008, 1260) Son équivalent arabe est «جوماتية». Mais, ce néologisme est fréquemment étoffé par le mot «طائرة» pour ne pas paraître bizarre aux lecteurs: «طائرة جوماتية» ([www.dalaladictionary.com](http://www.dalaladictionary.com)) مُعْجَم دَلَالَة Par ailleurs, il y a une dérivation: «طائرة» est un participe présent (اسم فاعل) dérivé du verbe «طار». (الفرخ ١٩٩٦، ٤٠٥-٤٠٦). Le mot «طائرة» indique, à l'origine, un appareil capable de naviguer en l'air. (حشيمه ٢٠٠١، ٩٣١). Or, placé avant l'expression «جوماتية», le mot «طائرة» acquiert un nouveau sens. Donc, c'est une hypallage. En plus de celle-ci et de la dérivation, nous avons un forgeage: le mot «جوماتية» est forgé de «جوية» et «مائية». Ainsi, cet exemple réunit l'étoffement, la dérivation, l'hypallage et le forgeage.

### 2.6. Explicitation et P.A.T.:

Nous avons identifié des liens entre l'explicitation et les quatre P.A.T.

#### 2.6.1. Explicitation et emprunt (P.T. et P.A.T.):

«E.T.A.» est un acronyme espagnol désignant un groupe séparatiste basque. Emprunté par l'arabe, l'acronyme «إيتا» risquerait d'être vague pour un lecteur arabophone qui ne connaît pas bien la conjoncture politique en Espagne. Voilà pourquoi la presse arabophone l'explique normalement par l'ajout de deux mots: «مُنظمة» et «انفصالية», ce qui donne: «مُنظمة إيتا الانفصالية». ([www.arabic.rt.com](http://www.arabic.rt.com)) الطاهر Il y a donc explicitation et emprunt. Celui-ci est en tant que P.T. et P.A.T. en même temps.

#### 2.6.2. Explicitation et dérivation:

«Dent de dragon» est un terme militaire français, qui exprime un bloc de béton sous forme de pyramide, destiné à empêcher les chars ennemis de passer. Laurent ([www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)) Pour créer un équivalent arabe à ce terme français que nous avons souvent entendu dans les médias francophones, nous avons évité le calque: l'expression «سِنّ التّين» aurait paru ambiguë aux lecteurs arabophones. Nous avons plutôt opté pour l'explicitation, en indiquant en arabe la forme de l'objet, la matière dont il est fait et sa fonction sur le terrain: «مُكْعَبٌ إسْمَنْتِي مُضادٌ للدبابات». Il est vrai que le mot «مُكْعَبٌ» ne correspond pas parfaitement à la forme de



susceptibles de brûler la cible: «الْكُرَات الوامضة». Là aussi, les Arabes prennent le contrepied des Français, en insistant sur le côté nuisible de l'instrument. Etant totale et relevant d'une divergence culturelle, cette différence de signifiants correspond à l'équivalence. Celle-ci est conjuguée avec une dérivation: «وامضة» est un participe présent (اسم فاعل) dérivé du verbe «ومض». (٤٠٦-٤٠٥، ١٩٩٦) الفرخ.

### 2.7.2. Equivalence et hypallage:

Nous allons continuer avec l'exemple commenté ci-dessus: «lanceur de balles de défense = بُنْدَقِيَّة الْكُرَاتِ «الوامضة». Nous venons d'indiquer qu'il s'agit d'une équivalence et d'une dérivation. Nous ajoutons qu'il y a une double hypallage aussi. En effet, le mot «بُنْدَقِيَّة» signifie, à l'origine, une arme à feu portative, utilisée pour la chasse ou dans un combat. (١٢٠، ٢٠٠١) حشيمه Par surcroît, le mot «كُرَات» est le pluriel du nom «كُرَّة» qui désigne initialement un objet rond. (١٢٢٨، ٢٠٠١) حشيمه Placées dans un même terme avec le participe présent «الوامضة», les unités terminologiques «بُنْدَقِيَّة» et «الْكُرَات» obtiennent un nouveau sens.

### 2.7.3. Equivalence et forgerment:

Le terme français «amphibie» indique un être vivant capable de vivre sur terre et dans l'eau. Le même terme désigne aussi un objet fabriqué pour être utilisé dans un milieu terrestre et dans un milieu aquatique. Pouvant être un adjectif et un nom masculin, le mot «amphibie» vient du grec «amphibios» forgé de «amphi»- qui signifie «double»- et de «bioun», qui veut dire «vivre». Rey-Debove et al. (2008, 86) Toutefois, l'équivalent arabe «برمائي» est forgé de deux mots tout à fait différents: «بَرِّي», qui signifie «terrestre», et «مائي», qui veut dire «aquatique». Autrement dit, le signifiant français met l'accent sur la dualité caractérisant le signifié, tandis que le signifiant arabe met en relief les deux milieux où le signifié peut exister. Nous pensons que cette différence de signifiants rappelle une différence de mentalités entre Européens et Arabes. Les premiers attirent l'attention sur le côté extraordinaire qui les fascine chez le signifié: il a une double existence. Au contraire, les Arabes mentionnent les deux milieux naturels qui ne cessent pas de les impressionner par leur contraste depuis qu'ils étaient des nomades dans le désert: la terre et l'eau. Il s'agit donc de deux conceptions culturelles divergentes d'un même signifié, reflétées par deux signifiants entièrement différents. Cela correspond à l'équivalence (P.T.), qui est accompagnée du forgerment (P.A.T.) dans cet exemple.

### 2.8. Le bilan:

Nous venons de citer et d'expliquer 26 exemples appartenant à différents domaines, prouvant qu'il y a des liens entre les P.T. et les P.A.T. Etant au nombre de 23, ces liens sont intrinsèques et ils ne sont jamais dus au hasard. Il est vrai qu'ils ne sont pas évoqués dans les recherches portant sur l'arabisation des termes spécialisés, mais les nombreux exemples que nous venons de donner démontrent que les P.A.T. sont bon gré mal gré conjugués avec sept P.T. Evidemment, nous ne prétendons pas que chaque traducteur maîtrise les P.T. ou s'y réfère sciemment en arabisant des termes spécialisés. Mais, il est indéniable que beaucoup de traducteurs joignent spontanément des P.T. aux P.A.T. lorsqu'ils arabisent des termes spécialisés. Nous rappelons que les P.T. ne datent pas de 1958, année où Vinay et Darbelnet ont publié la première édition de Stylistique comparée du français et de l'anglais: Méthode de traduction. Ces deux auteurs n'ont fait qu'identifier les P.T., notamment entre le français et l'anglais. Autrement dit, Vinay et Darbelnet ont dégagé des techniques de traduction pratiquées spontanément depuis longtemps entre le français et l'anglais. Quant à notre article, il vient de prouver que sept parmi ces P.T. accompagnent les P.A.T., qui - selon un article rédigé par أمانة حسن - datent de l'époque préislamique. (٢٢١، ٢٠٢٣) حسن Nous soulignons donc que notre article n'établit pas des liens entre plusieurs P.T. et les P.A.T., mais qu'il met en relief des liens qui passaient inaperçus, bien qu'ils aient toujours existé.

**Conclusion:**

Aidant le lecteur à cerner les liens susmentionnés entre les P.T. et les P.A.T., nous allons les récapituler. L'emprunt (P.T.) est adaptable à l'emprunt (P.A.T.), à la dérivation, à l'hypallage et au forgerment. Le calque peut être conjugué avec la dérivation, l'hypallage et le forgerment. La transposition est également utilisable avec la dérivation, l'hypallage et le forgerment. La modulation peut, elle aussi, accompagner la dérivation, l'hypallage et le forgerment. C'est aussi le cas de l'étoffement qu'il est possible de joindre à la dérivation, à l'hypallage et au forgerment. L'explicitation peut se conjuguer avec l'emprunt (P.A.T.), la dérivation, l'hypallage et le forgerment. L'équivalence est adaptable à la dérivation, à l'hypallage et au forgerment. Ces multiples liens que nous venons d'identifier entre les P.T. et les P.A.T. ne mènent nullement à sous-estimer les procédés d'arabisation des termes. Au contraire, les résultats de notre recherche montrent que les P.A.T. sont plus riches qu'on ne le pense, et qu'ils contiennent encore des secrets précieux que les chercheurs sont invités à découvrir. Bien entendu, les 23 liens que nous venons de présenter sont issus des exemples que nous avons réunis. D'autres liens seront susceptibles d'être soulevés, grâce à de nouveaux exemples sur l'arabisation des termes spécialisés. Nous espérons, en tout cas, que l'approche que nous venons de faire sera utile aux chercheurs et aux traducteurs qui s'intéressent à ce domaine.

**Funding information:**

This research is funded by Damascus university – funder no (501100020595).

**المراجع:****المراجع العربية:**

١. الحجام، حديفة. فرنسيون يطالبون بالإيقاف الفوري لاستعمال بنادق "الكراوات الوامضة". تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.aldar.ma](http://www.aldar.ma).
٢. الطاهر، محمد. بعد أكثر من نصف قرن.. منظمة إيتا الانفصالية تحل نفسها بشكل نهائي. تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.arabic.rt.com](http://www.arabic.rt.com).
٣. العيسى، سالم. (١٩٩٩). الترجمة في خدمة الثقافة الجماهيرية: تاريخها - تطورها. منشورات اتحاد الكتاب العرب. ٢٧٠.
٤. الفرخ، محمد زرقان. (١٩٩٦). الواضح في القواعد والإعراب. منشورات محمد زرقان الفرخ. ٤٦٣.
٥. المعاني. تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.almaany.com](http://www.almaany.com).
٦. الميادين نت. حرس الثورة في إيران: قدراتنا العسكرية تخطت الحدود الإقليمية. تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.almayadeen.net](http://www.almayadeen.net).
٧. حسن، أمامة. (٢٠٢٣). الدور الذي لعبه المترجمون في عصر النهضة، مجلة جامعة دمشق للآداب والعلوم الإنسانية، ٣٩ (٣): ٢١٩-٢٢٦.
٨. حشيمه، كميل إسكندر. (٢٠٠١). المنجد في اللغة العربية المعاصرة. ط: ٢، دار المشرق ش.م.م. ١٦٤١.
٩. مخيير، روان. الصفة المشبهة في اللغة العربية وأنواعها. تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.mawdoo3.com](http://www.mawdoo3.com).
١٠. مُعْجَم دلالة. تمت زيارة الموقع في ٨ كانون الأول ٢٠٢٣. [www.dalaladictionary.com](http://www.dalaladictionary.com).

**Bibliographie:**

1. ABDEL-NOUR, J., et IDRIS, S. (1989). AL-Manhal dictionnaire français-arabe. 10<sup>ème</sup> édition, Dar El Ilm Lilmalayin, 1098.
2. CHALUP, A.-L. Policiers mis en cause, blessures létales... faut-il bannir les "LBD", les lanceurs de balles de défense? Consulté le 8 décembre 2023. [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)
3. DURIEUX, C. Vers une théorie décisionnelle de la traduction. Consulté le 4 février 2014. <http://lisa.revues.org>
4. GUELLIER, N. La cynoglosse officinale: contre les brûlures. Consulté le 8 décembre 2023. [www.jardinage.lemonde.fr](http://www.jardinage.lemonde.fr)
5. LAURENT, B. Guerre en Ukraine: qu'est-ce que les "dents de dragon", dispositif de défense de l'armée russe? Consulté le 8 décembre 2023. [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)
6. REY-DEBOVE, J, et REY, A. (2008). Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008. Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert, Le Robert, 2837.
7. VINAY, J.-P., et DARBELNET, J. (1977). Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction. Nouvelle édition revue et corrigée, Didier, 331.